

# CARNET DE VILLAUDRIC

Septembre 2006

Numéro  
192



## Chouette, c'est la rentrée

Dans ce numéro :

<i>Le Mot du Maire</i>	3
<i>Informations municipales</i>	9/10
<i>Vie Associative</i>	11/16
<i>Si Villaudric m'était conté : 17</i> <i>Aujourd'hui</i>	
<i>Si Villaudric m'était conté : 18</i> <i>Hier</i>	
<i>Histoire de la Haute Garonne</i>	20

Chouette, c'est la rentrée  
On va bien s'amuser

Zut, c'est la rentrée  
Plus de grasses matinées

Chouette, c'est la rentrée !  
La maîtresse est bronzée

Zut, c'est la rentrée  
Bientôt fini l'été

Chouette, c'est la rentrée  
J'ai de nouveaux souliers

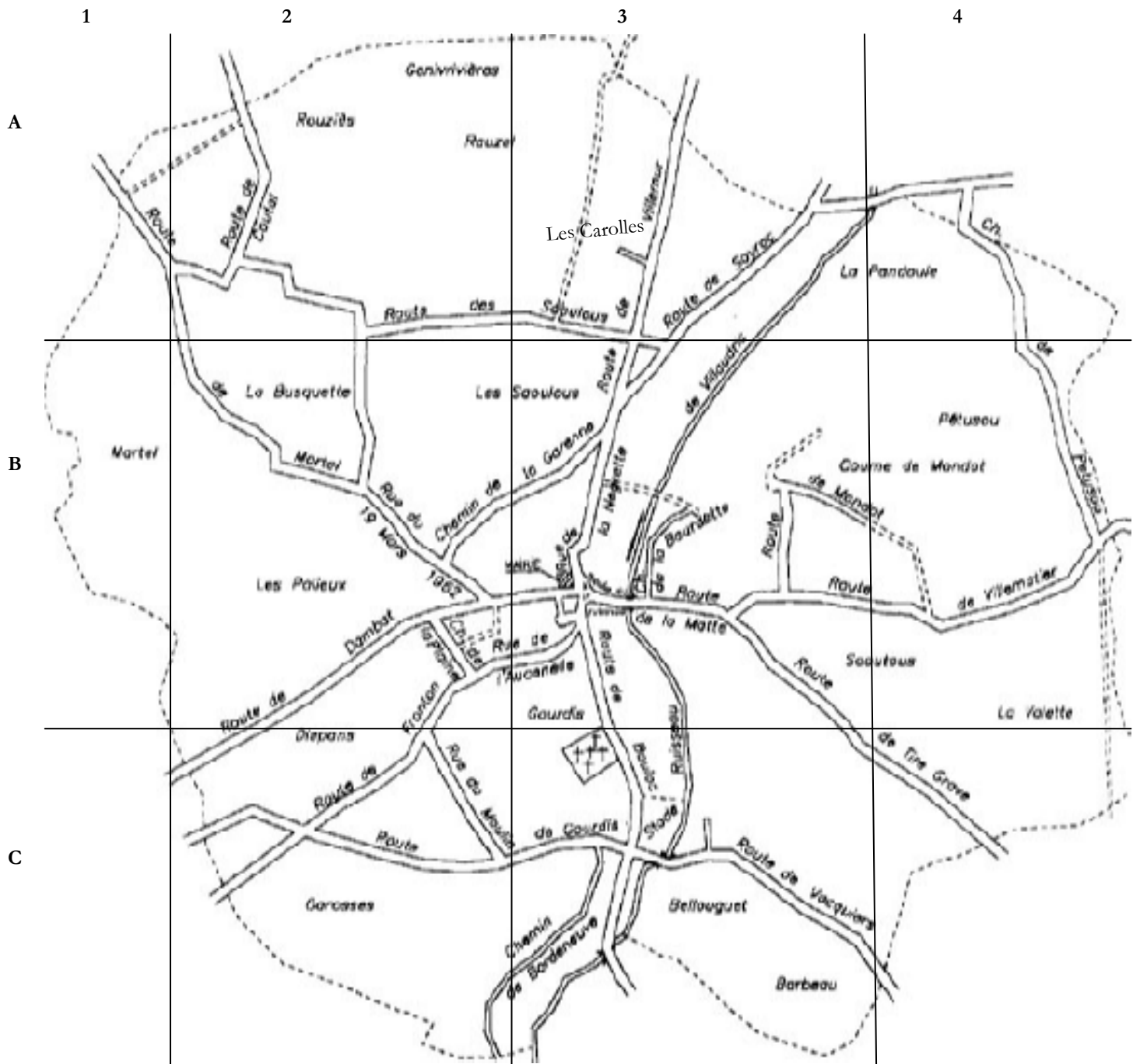
Zut, c'est la rentrée  
J'ai un peu mal aux pieds

Auteur inconnu

## Les dates à retenir pour les mois de septembre

<b>Lundi 4 :</b>	<b>Écoles Maternelle et Élémentaire</b>	<b>Lundi 11 :</b>	<b>Amitié Villaudricaine</b>
9 h :	Rentrée scolaire à Villaudric	10 h :	réunion Atelier mémoire
<b>Mercredi 6 :</b>	<b>Amitié Villaudricaine</b>	<b>Mercredi 13 :</b>	<b>C I J V</b>
14 h :	reprise du Scrabble	15 h à 18 h :	Inscriptions
<b>Mercredi 6 :</b>	<b>C I J V</b>	<b>Jeudi 14 :</b>	<b>Amitié Villaudricaine</b>
15 h à 18 h :	Inscriptions	14 h 30 :	Goûter d'anniversaire et petit loto
<b>Vendredi 8 :</b>	<b>Amitié Villaudricaine</b>	<b>Samedi 16 :</b>	<b>A C C A</b>
14 h :	reprise des rencontres du vendredi	21 h :	Concert de trompes de chasse (Église de Fronton)
<b>Samedi 9 :</b>	<b>Les anciens élèves</b>	<b>Lundi 18 :</b>	<b>Amicale Loisirs</b>
9 h 30 :	réunion		Reprise des cours _*.*.*
<b>Samedi 9 :</b>	<b>Club bouliste</b>	<b>Dimanche 1er octobre :</b>	<b>Le Terroir</b>
14 h 30 :	challenge Inter Village		6ème fête du Terroir et forum des Associations
<b>Dimanche 10 :</b>	<b>Vide greniers</b>		
7h à 8 h 30 :	Accueil des exposants		
9 h à 18 h :	ouvert aux chineurs		

# Villaudric



## Index des Rues

Les rues suivies d'une étoile (\*) sont situées sur le plan "détail du Centre ville"

19 MARS 1962 rue du .....	B2 - *	ECOLES .....	*	PANDOULE la.....	A4
20 AOÛT 1944 rue du.....	*	FAURE P rue.....	*	PETUSOU .....	B4
AUCENELLE rue de l'.....	B2-3 - *	FRONTON route de .....	BC2 - *	PETUSOU ch de.....	AB4
BARBEAU .....	C3	GARE route de la.....	B2-3 - *	PIETONNIER ch.....	*
BELLOUGUET.....	C3	GARENNE ch de la .....	B2-3 - *	PLAINE ch de la.....	B2 -*
BORDENEUVE ch. de .....	C3	GAROSSES .....	C2	RAUZEL.....	A2-3
BORDES E. place .....	*	GENEVRIERES.....	A2	ROUZIES .....	A2
BOULOC route de.....	BC3	GOURDIS .....	B3	RUISSEAU route du.....	B3 -*
BOURDETTES ch de la .....	B3 - *	GOURDIS ch de .....	*	SAOULOUS les.....	B3
BUSQUETTE La.....	B3	GOURDIS route de.....	C2-3	SAOULOUS route des .....	A2 -3
CAROLLES les.....	A3	MARTEL.....	B1	SAOUTOUS.....	A3
CHÂTEAU imp du.....	*	MARTEL route de.....	A1	SAYRAC route de .....	A3
CHÂTEAU .....	*	MATTE route de la.....	B3 - *	TIRE GRAVE route de.....	BC3-4
COUME DE MONDOT.....	B4	MONDOT route de.....	B3-4	VACQUIERS route de.....	C3-4
COUTAL route de .....	A2	MOULIN rue du.....	C2	VALETTE La.....	B4
DAMBAT route de .....	B2 - *	NEGRETTE rue de la .....	B3 - *	VILLEMATIER route de.....	B4
DISPANS .....	C2	PAILLEUX LES.....	B2	VILLEMUR route de.....	A3

## Le mot du Maire

### CONSTRUCTION DE LA MEDIATHEQUE ET EXTENSION DE L'ECOLE

Après ouverture des plis et examen des différentes propositions la commission d'appel d'offres a retenu les 9 entreprises qui vont intervenir dans l'extension de l'Ecole Elémentaire et la construction de la Médiathèque.

Ces deux bâtiments sont contigus et un appel d'offres commun a été fait pour les deux, l'objectif étant qu'il n'y ait qu'une entreprise par lot qui intervienne sur l'ensemble du chantier. Les financements

de ces deux ensembles sont différents : l'école sera subventionnée à environ 50% par le Conseil Général, la Médiathèque bénéficiera un financement à la fois de l'état par l'intermédiaire de la DRAC (Direction Régionale

des Affaires Culturelles) organisme du ministère de la culture et du Conseil Général. Le montant total des aides est autour de 75%.

#### TABLEAU RECAPITULATIF DES OFFRES ( H.T.)

LOT 1 : VRD - GROS OEUVRE	OCCITANE DE CONSTRUCTION	412 153,59 €
LOT 2 : ETANCHEITE	GILABERT	54 747,00 €
LOT 3 : MENUISERIE EXTERIEURE	SAVS	104 713,20 €
LOT 4 : MENUISERIE INTERIEURE	DAMIOT	13 563,95 €
LOT 5 : PLATRERIE	ETP	36 316,00 €
LOT 6 : REVETEMENT DE SOL	SOL Français	28 433,59 €
LOT 7 : PEINTURE	RIVA	21 071,97 €
LOT 8 : CHAUFFAGE PLOMBERIE	ERITEC	78 697,00 €
LOT 9 : ELECTRICITE	ELEC Tertiaire Industrielle	28 951,47 €
<b>TOTAL</b>		<b>778 647,77 €</b>

La répartition entre les deux bâtiments serait de 545 000€ pour la médiathèque et 233 000€ pour l'extension de l'école.

L'entreprise de gros œuvre a pu intervenir dès le

mois de juillet, et ainsi réaliser toute la partie fondation. Les études de sol ont mis en évidence la mauvaise qualité du sous-sol (argile et marnes) qui a imposé la construction de pieux (3.50m)

reposant sur un sol plus stable. Les forages pour les fondations, les supports des différents piliers ainsi que les poteaux du préau sont réalisés et le béton coulé. Le mois d'août a permis le sé-

chage des fondations. Les travaux ont repris le 28 août et le chantier est sécurisé pour la rentrée.

### DEGATS SECHERESSE

Quelques personnes ont constaté des fissures dans les murs ou le sol de leurs habitations. Ces désordres sont liés à la sécheresse et au

sous-sol constitué d'argiles dites « gonflantes ». Celles-ci se rétractent sous l'effet de la sécheresse puis se dilatent dès que l'hygrométrie re-

monte. Dans un premier temps il convient de s'inscrire auprès du secrétariat de Mairie, ensuite une demande de classement en commune

sinistrée sera faite auprès des services de l'Etat.

### EAU POTABLE

L'eau est une denrée précieuse que nous devons économiser. Cette année les restrictions en matière d'arrosage des particuliers ou

des agriculteurs ont été moins contraignantes que lors des dernières canicules, malgré une pluviométrie particulièrement basse. Cha-

cun doit s'assurer régulièrement de l'absence de fuite sur ses conduites entre le compteur et la distribution dans son habitation.

Consommation du 1<sup>er</sup> semestre :

2005 – 37 800 m<sup>3</sup>  
2006 – 40 800 m<sup>3</sup>

*carnet@villaudric.fr*

*Siège : Mairie de Villaudric*

*Responsable de la publication : Gérard Séguy*

*Mise en page et impression : Jacqueline Deschamps*

*Téléphone : 05 61 82 44 13*

*Télex : 05 61 82 96 60*

*Messagerie : carnet@villaudric.fr*

Associations, vous pouvez déposer vos articles

(obligatoirement sur disquette ou e-mail)

Petites annonces soit manuscrites ou e-mail

Pour le Carnet de Villaudric : **mois d'octobre**

**Jusqu'au 24 septembre - dernier délai - Merci**

## *Le coin des affaires*

### **A vendre :**

- ◆ **Coffre de voiture** à mettre sur une galerie pour clio - neuf servi 2 fois (galerie+coffre) Prix :50 euros . tel 0562793664 ou 0687095470
- ◆ **4L Savane** de 1989 : 153 000 km - embrayage neuf - entretien garage avec factures  
Tél. : 06 83 40 02 16
- ◆ **Polo flyght** 1,6 SDI - Année 97 - CT OK - Prix : 2 900 €  
Tél. 05 61 82 48 03 - 06 33 46 82 79
- ◆ **NINTENDO 64** avec accessoires : 2 manettes, tous les câbles...., Mario kart64, Duke Nukendo64, Pokemon Stadium, World Cup 1998, N.H.L Breakaway 1998  
Prix : 50 € Tel. : 05 61 82 44 82

- ◆ **Matelas** neuf 160/200 très ferme - moussu de polyuréthane (marque Gautier) - Garantie 5 ans - Cause double emploi - Prix : 200€ (neuf 440€) Tel. 05 61 14 05 87 ou 06 50 41 15 25 ou 05 61 82 90 51
- ◆ **Petit lit à barreaux** de bébé avec matelas (+ tour de lit et une parure de drap)  
**Poussette** avec sa nacelle  
**Chaise haute** "Chicco" modèle "Eléphant"  
**Meuble à langer** avec baignoire intégrée et 2 étagères  
Le tout pour 350 €uros  
Tél : 05 63 33 55 25 après 18 h
- ◆ **Clic Clac** - Très bon état - matelas BULTEX - Prix : 150 €  
Tel. 05 61 14 05 87 ou 06 50 41 15 25 ou 05 61 82 90 51

### **Offre de service :**

- ◆ Recherche personne pour garder 3 enfants en périscolaire à domicile + ménage et repassage  
Tél : 05 61 84 60 13 ou 06 70 56 83 39
- ◆ Dame sérieuse ferait ménage et repassage Tél : 05 61 82 54 96

## *L'avez-vous vu ?*

Le jeudi 17 août 2005, ma chienne Votka s'est échappée rue du 19 mars 1962, elle a été amenée à la mairie par un voisin. La dernière fois qu'elle a été vue elle était enfermée dans l'atelier près de la cave de Villaudric vendredi matin. Si vous l'apercevez pouvez vous prévenir Yvette Gudel au 05.61.76.00.16 ou 05.62.79.22.36

# RAPPORT ANNUEL 2005

## SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE D'ÉLIMINATION DES DECHETS

1  
—

### INFORMATION DU PUBLIC

Document présenté par M. le Président du SIVOM de FRONTON lors de l'assemblée générale du Conseil Syndical du 12 juillet 2006.

Le présent rapport et l'avis du Comité Syndical sont transmis en Préfecture. Ils sont mis à disposition du public dans les conditions suivantes :

## 2 – PRESENTATION DU SIVOM DE FRONTON

Le SIVOM est un Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple comprenant huit communes du nord du département de la Haute-Garonne. Créé en 1972, il a pour objet de faire procéder au ramassage des ordures ménagères, à l'entretien des places publiques.

Le SIVOM adhère au Syndicat des Syndicats de Traitement des Ordures Ménagères (SSTOM) qui regroupe les trois SIVOM du Nord du département (Bruguières, Fronton, Villemur). Le SSTOM gère la réhabilitation et le suivi trentenaire de la décharge de Villeneuve-les-Bouloc.

Depuis 1994, le SIVOM adhère également au Syndicat **DECOSET** (**DE**chetteries, **COL**lectes **SE**lectives, **Traite**ment).

Ce syndicat mixte composé de collectivités territoriales a pour vocation la mise en place d'une filière de traitement et de valorisation des déchets ménagers. A terme, la filière DECOSET comptera en majeure partie, un incinérateur, des déchetteries, un centre de tri, des quais de transferts, deux plates-formes de compostage.

## 3 – INDICATEURS TECHNIQUES :

Le SIVOM de FRONTON regroupe huit communes : BOULOC, CASTELNAU D'ESTRETEFONDS, FRONTON, SAINT-JORY, SAINT-RUSTICE, VACQUIERS, VILLAUDRIC, VILLENEUVE- les -BOULOC.

Nombre d'habitants total : **19 925 h** (recensement 1999 + complémentaires).

### 3.1) – La collecte des déchets ménagers :

Les déchets sont collectés en porte à porte ou en bacs de regroupement dans certains lieux (Impasses, lotissements, groupe d'habitations isolées centre bourg...).

Les bacs de regroupement sont achetés par le SIVOM. Les communes se chargent de leur implantation

Dans les lotissements dont la voirie est encore privée, le SIVOM signe une convention de passage avec les lotisseurs ou les associations syndicales autorisant la circulation et la collecte. Cette convention devient caduque lorsque la voirie passe dans le domaine public communal.

Dans les nouveaux lotissements, l'aménageur doit prévoir des espaces aménagés pour installer des conteneurs de regroupement, ceci dans le but de faciliter la collecte.

Les communes sont collectées deux fois par semaine.

Lundi	Jeudi	BOULOC – ST JORY – VACQUIERS – VILLENEUVE les BOULOC
Mardi	Vendredi	CASTELNAU d'ESTRETEFONDS – FRONTON – ST RUSTICE - VILLAUDRIC

Le SIVOM dispose de 3 camions de collecte des ordures ménagères équipés de lève conteneurs. Un camion a été remplacé en février 2001, les deux autres camions l'ont été au mois de janvier 2002.

### 3.2) - La déchetterie de FRONTON :

La déchetterie a pour vocation de recevoir les déchets qui ne peuvent être collectés avec les ordures ménagères en raison de leur volume ou de leur toxicité (encombrants ou déchets spéciaux des ménages).

Les pneus et les textiles sont refusés ainsi que certains produits devant faire l'objet d'un traitement spécial

(Suite page 6)

(amiante, déchets radioactifs, déchets de soins.....).

Son accès est gratuit mais réservé aux particuliers sur présentation d'un justificatif de domicile. Seuls les véhicules de tourisme ou les véhicules de largeur carrossable inférieure ou égale à 2.25 mètres et de PTAC inférieur à 3.5 tonnes y ont accès.

Les particuliers peuvent déposer un maximum de 5 m<sup>3</sup> de déchets par jour.

**Toutes les personnes qui viennent à la déchetterie doivent se conformer au Règlement Intérieur en vigueur.**

Elle a ouvert ses portes le 27 juin 2001 elle a connu une fréquentation en hausse constante depuis son ouverture, avec une légère baisse en 2005 :

Gérée par une société privée, elle est fermée tous les mardis et les jours fériés.

### 3.3) – La collecte sélective :

Depuis novembre 1997, le SIVOM de FRONTON, participe à la protection de l'environnement et au tri sélectif en mettant à disposition des habitants des conteneurs d'apport volontaire pour le recyclage du verre, bouteilles plastique et papier carton. Le principe est un point TRI (trois conteneurs) pour 500 h. La population desservie en conteneurs d'apport volontaire est couverte à 100 %, malgré cela dans certaines communes la répartition géographique et le nombre de points TRI ne sont pas satisfaisantes.

Marché de collecte : SOCIETE FLAUJAC.

### 3.4) - Les déchets verts et le compostage :

Les résidus des tontes de gazon, tailles de haies effectuées par les particuliers doivent être apportés en déchetterie.

Une opération de compostage a été lancée en 2002 dans le but de valoriser les déchets biodégradables de cuisine (épluchures, fruits gâtés, marc de café, coquilles d'œuf, reste de fruits et légumes ...), et de jardin (tontes de gazon, feuilles mortes, résidus du potager, brindilles...) pour en faire un compost naturel et écologique.

Le compostage permet :

- de limiter le tonnage des ordures ménagères puisque ces déchets constituent 65 kg/an/hab. soit pour le SIVOM environ 1300 tonnes sur les 5700 tonnes collectées annuellement.
- d'éviter le transport coûteux de déchets ainsi que leur traitement par incinération.
- de fabriquer du compost, pouvant être utilisé comme engrais naturel pour le jardinage.

### 3.5) – La collecte des encombrants et des déchets verts :

En raison de l'ouverture de la déchetterie qui a pour vocation de collecter et traiter dans des filières appropriées les différents déchets, les communes du Sivom ont décidé de supprimer la collecte systématique des encombrants, ainsi que celle des déchets verts pour les communes qui l'avaient mis en place. Les cas des vrais encombrants sont traités au cas par cas par les communes. Ils sont amenés à Bessières pour les encombrants. Aux plates-formes de Bruguières ou Merville pour les déchets verts.

**Les encombrants transportés à Bessières sont triés par nature. Certains sont recyclés, d'autres sont incinérés, ceux qui ne peuvent pas avoir de seconde vie sont déposés en centre d'enfouissement technique.**

### 3.6) – La collecte des DASRI (Déchets d'activité de soins à risques infectieux) :

Suite au décret n° 97-1048 du 06/11/1997 et arrêtés du 07/09/1999, les déchets d'activités de soins piquants provenant des particuliers doivent être collectés de manière contrôlée.

Ainsi, dans le but de limiter les blessures et les risques infectieux pour les agents de collecte, le SIVOM a mis en place une opération de collecte de ces déchets. Cette action a pu se faire en collaboration avec les pharmacies (6 sur le SIVOM) et 3 laboratoires (Fronton, Bruguières et Villemur). Cette opération a débuté le lundi 19 juillet 2004.

Des boîtes (1,8 l ou 0,6 l) conçues spécialement pour ce type de déchets sont distribuées gratuitement aux personnes en automédication par les pharmaciens sur présentation de l'ordonnance. Une fois remplie, ces boîtes sont remises au laboratoire le plus proche de leur domicile en échange un bon pour recevoir une nouvelle boîte leur est remis.

Ces boîtes sont prises en charge par une société spécialisée et éliminées dans les conditions prévues par les lois en vigueur.

Pour un contrôle de la provenance des boîtes, elles sont étiquetées en fonction de la pharmacie où les boîtes sont distribuées. Un dépliant a été réalisé pour informer les particuliers du fonctionnement de cette opération.

**Le coût annuel de ce service est de : 981,30 € TTC ( boîtes + transport + élimination ).**

### 3.7) – traitement des déchets ménagers :

#### - a) l'incinération :

Tous les déchets ménagers collectés par le SIVOM sont déposés depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2001 à l'Unité de Valorisation Energétique (UVE) de Bessières. Cet incinérateur est le plus performant au niveau national. Il traite les gaz et fumées et fait l'objet de contrôles rigoureux et continus. Les résultats des analyses ou mesures en continu sont communiqués au SIVOM.

Vont déposer à l'UVE les SIVOM de Bruguères, Fronton, Villemur, la commune de Save et Garonne ainsi que tous les camions de transfert du réseau DECOSET. Les camions des municipalités membres sont acceptés.

En 2005 des travaux importants ont été réalisés pour intégrer les nouvelles normes en matière de rejets des effluents liquides et gazeux, en particulier les Oxydes d'Azote

**Total des ordures ménagères 2001 : 5 476.30 tonnes.**

**Total des ordures ménagères 2002 : 5 713.50 tonnes +4.3%**

**Total des ordures ménagères 2003 : 5 674.30 tonnes. -0.7%**

**Total des ordures ménagères 2004 : 5 737.60 tonnes. +1.1%**

**Total des ordures ménagères 2005 : 5 626.86 tonnes. -1.81%**

**On peut noter que malgré une nette augmentation de la population des communes du SIVOM, les tonnages collectés sont en relative stabilité.**

Les déchets sont incinérés. Les résidus (mâchefers) sont utilisés en sous-couches pour la réfection des routes.

La chaleur produite par la combustion des déchets est utilisée pour entraîner à l'aide de vapeur d'eau des générateurs producteurs d'électricité – celle-ci est revendue à EDF.

#### - b) la décharge de Villeneuve-les-Bouloc :

Cette décharge recevait les ordures ménagères des trois SIVOM de Bruguères, Fronton, Villemur. Elle est fermée depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2001, date d'ouverture de l'incinérateur de Bessières. Depuis, elle a fait l'objet d'une réhabilitation : couverture par un mètre de terre pour rendre étanche le site, couverture végétale de toute la zone. Ce site, classé doit faire l'objet pendant 30 ans d'un suivi et d'un contrôle (émission de gaz, lixiviat évacués et traités...) par des entreprises spécialisées en collaboration avec la D.D.A.F. de la Haute-Garonne.

### 3.8) - La redevance spéciale :

Obligatoire depuis la loi du 13 juillet 1992, elle s'applique à tous les producteurs de déchets non ménagers : administrations, commerces, artisans, professions libérales, y compris les établissements qui étaient exonérés de la taxe foncière sur les propriétés bâties. Pour ces catégories, elle se substitue à la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) basée sur la Taxe Foncière des propriétés bâties.

La Redevance Spéciale est plus égalitaire puisqu'elle est calculée en fonction du volume de déchets produits.

Dans le but de valoriser une partie des déchets non ménagers produits par les assujettis à cette redevance, le SIVOM a mis à disposition des bennes sur quatre communes. Elles permettent de récupérer les cartons d'emballages afin qu'ils soient recyclés.

## 4 - LES INDICATEURS FINANCIERS :

A partir du 1<sup>er</sup> janvier 2003, le SIVOM de FRONTON perçoit directement la TEOM des ménages. De ce fait, les communes n'ont pas à participer au financement du SIVOM de FRONTON.

Ces indicateurs financiers 2005 sont basés sur le Compte Administratif de l'année.

**Le rattachement des charges et des produits a été effectué pour l'année 2005.**

**Il permet de voir le coût annuel de la collecte et du traitement sur l'année entière puisque les dépenses engagées et non mandatées sont rattachés à leur exercice (en opérations d'ordre) (DECOSET, SSTOM, ...).**

Montant annuel global des dépenses liées à la collecte des déchets ménagers et encombrants :

#### 4.1) - Fonctionnement :

- charges de personnel :	360 542.45 euros.
- ↪ dont en opérations d'ordre :	2 753.82 euros.
- charges à caractère général : (entretien camions, bâtiment, carburants)	137 765.13 euros
- charges incombant au traitement des ordures ménagères et encombrants : (lixiviats, déchetterie, traitement OM, encombrants...) :	1 307 139.82 euros
- ↪ dont opérations d'ordre :	125 900.00 euros
- ↪ dont charges de collecte des produits recyclables :	67 991.83 euros.
- intérêts des emprunts, dettes :	3 243.32 euros.
- amortissements :	70 798.80 euros.

**Coût annuel de la collecte et du traitement des ordures ménagères : 1 942 484.23 euros.**

#### - DASRI

**Coût de l'achat de la collecte des boîtes et du traitement des déchets : 981.30 euros TTC.**

#### 4.2) - Investissement :

- acquisition de conteneurs d'apport volontaire et conteneurs RS :	18 442.32 €
- remboursement d'emprunts :	44 552.39 €
- dont emprunts avec le Conseil Général :	21 365.39 €

Montant annuel global des recettes liées à la collecte des ordures ménagères et du tri sélectif :

- Conseil Général, SSTOM, ADEME :	7 604.24 €
- ↪ dont reprise verre DECOSET :	13 537.06 €
- ↪ dont reprise papier :	263.11 €
- ↪ dont subventions d'ECO-EMBALLAGES :	51 838.47 €
- Plastique ( VALORPLAST ) :	4546.44 €

Cette société agréée par l'Etat a pour objectif réglementaire de valoriser 75% des emballages en 2002 au niveau national.

Elle garantit le recyclage des emballages que les citoyens trient et apporte un soutien financier à chaque tonne triée. Le soutien financier est calculé en fonction des quantités collectées par habitant en une année. Plus les quantités sont importantes, plus les recettes sont élevées.

#### 4.3) - Coût annuel par habitant de la collecte et du traitement des ordures ménagères :

**76,69 €/hab. Le taux de la T.E.O.M. est de 13.8%**

- <u>Coût du traitement des ordures ménagères à l'UVE de Bessières :</u>	<b>72.53 € HT / t.</b>
- <u>Coût moyen du traitement des encombrants :</u>	<b>74.45 € HT / tonne (prix moyen)</b>
- <u>Coût de la collecte des matières recyclables (prix par tonne) :</u>	
<b>VERRE :</b>	<b>38.65 € HT / tonne</b>
<b>PAPIER :</b>	<b>51.89 € HT / tonne</b>
<b>PLASTIQUE :</b>	<b>345.96 € HT / tonne</b>
- <u>Coût du tri en apport volontaire :</u> Tri mono matériaux (papier, plastique)	<b>123.19 € HT/ tonne</b>

- Coût de l'évacuation et du traitement des lixiviats provenant du site de Villeneuve les Bouloc : Ce marché signé en janvier 2001 pour une durée de deux ans avec un groupement industriel représente un coût TTC de 26.04 euros par tonne enlevée.

- Tonnes évacuées en 2005 : 2 625.91 t
- Coût TTC total : 68 371.61 €
  - ↳ dont à la charge du SIVOM de Fronton : 27 601.03 €
- **Coût de l'entretien de la décharge de Villeneuve-les-Bouloc** : ces travaux correspondent au débroussaillage du site, fauchage, curage du fossé, remise en état des clôtures, désherbage des pourtours des bassins à lixiviat. A noter que pour 2005, il n'a pas été effectué de nettoyage du site. Différents travaux sont prévus pour 2006 (voirie, entretien, élagage d'arbres morts ...).
- **Coût de la location et d'enlèvement des bennes à cartons sur les 4 communes du SIVOM :**  
**6 714.36 €**

*Nota : Toutes les données chiffrées s'entendent T.T.C. sauf indication contraire*

\*\*\*\*\*

## Informations Municipales

### État civil

#### Naissance :

**GASPAROTTO Lenzo** né le 12 juillet 2006 à Toulouse  
14 Route du Ruisseau

**PODGORNY--CHOMEL Lucia** née le 26 juillet 2006 à Toulouse  
5 Route du Moulin

**GARRIGOU Adrien** né le 23 août 2006 à Toulouse  
19 route de Bouloc

#### Mariage :

**BARBASTE Fabien et LABORIE Stéphanie** le 15 juillet 2006  
43 Route de Sayrac

**MERCADIER Ludovic et ALVES Virginie** le 19 août 2006  
260 Route de Tire Grave

**HUC Benoît et BOURGEOIS Renée** le 26 août 2006  
5 Rue du 20 août 1944

**BOENIGEN Patrice et CASTELLA Emmanuelle** le 26 août 2006  
"La Genevrière"

#### Décès :

**LACOURT Jean** décédé le 19 juillet 2006 à l'âge de 92 ans (93 ans en août)  
6 Route de la Matte

## MAIRIE SOCIAL INFOS :

### La canicule et la solidarité inter-génération.

Le mois de juillet aura été particulièrement chaud de façon continue. La Mairie a proposé de mettre à disposition les locaux climatisés de la salle des fêtes pour les personnes qui auraient voulu trouver l'espace de quelques heures un lieu de fraîcheur.

Mais ce qui est le plus réconfortant ce sont les témoignages de nombreuses personnes d'un certain âge qui ont reçu la visite de leurs voisins, de leurs amis, plus jeunes, venus s'enquérir de leur état de santé et leur proposer une aide. Qu'ils en soient tous remerciés.

Le service social a fait appel à la générosité de tous à l'occasion des difficultés rencontrées par M. Longue Louis. Ce dernier remercie toutes les personnes qui l'ont aidé dans ces moments difficiles. Il est depuis le début août pensionnaire au foyer logement "Le Mas des Orangers" à Fronton. Il est logé à l'appartement n°61 et sera heureux de votre visite. .

## Inscription sur les listes électorales

Sont inscrits sur la liste électorale, sur leur demande, tous les électeurs qui :

- Sont majeurs ;
- Ont la nationalité française
- Jouissent de leurs droits civils et politiques
- Ont leur domicile réel dans la Commune ou qui y habitent depuis plus de six mois ;
- Figurent pour la cinquième fois sans interruption au rôle d'une des contributions directes locales ;
- Sont assujettis à une résidence obligatoire dans la commune en qualité de fonctionnaires publics ;



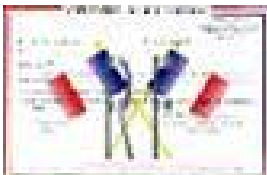
Les inscriptions sur les listes électorales se font en Mairie, à partir du 1<sup>er</sup> Septembre jusqu'au 31 Décembre 2006 inclus.

Les inscriptions sur les listes électorales se font durant la même période :

- Pour les ressortissants de l'Union Européenne qui résident en France ;
- Pour les jeunes qui atteignent l'âge de 18 ans au dernier jour de Février 2007

Les personnes concernées sont priées de se munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile ou d'un avis d'imposition.

## Recensement Militaire



Tous les jeunes de nationalité française, garçons et filles, âgés de 16 ans sont tenus de se faire recenser à la Mairie de leur domicile dans le mois de leur anniversaire. Se munir du livret de famille et d'une pièce d'identité.

Une attestation de recensement leur sera délivrée (celle-ci est obligatoire pour une inscription au permis de conduire, au concours de la fonction publique et pour les examens scolaires)

## Les dégradations de l'été

Chaque année les bâtiments ou installations communales sont victimes de vandalisme et cet été 2006 n'a pas dérogé à la règle. Au mois de juillet c'est le coffret permettant l'éclairage du tennis qui a été dégradé. Ces derniers jours ce sont à nouveau les installations sportives qui ont reçu la visite des casseurs. Dégâts au système d'alarme ainsi qu'aux fermetures.

Mais ce sont aussi les particuliers qui ont été visés, ces derniers jours trois véhicules stationnés sur la place, devant les HLM ont eu leurs vitres explosées et du matériel volé ou dégradé. Des plaintes ont été déposées à la gendarmerie.

## Les écoles de Villaudric et leurs élèves... suite

La prochaine réunion du groupe de travail aura lieu

**Le samedi 9 septembre à 9 heures 30** salle du Conseil.

Toutes les personnes intéressées par cette manifestation peuvent y participer.

Derniers préparatifs avant le grand rendez-vous du 14 octobre. Les inscriptions sont nombreuses et cette journée devrait être mémorable.

## Vie Associative.



Vous souhaitez aider l'association "Les Manguiers Solidarité Bangui" rien de plus facile :

- Vous pouvez offrir des objets à vendre pour le stand du vide grenier. L'argent récolté sera utilisé pour les enfants orphelins du Sida.
- Et venir le jour du vide grenier faire une visite sur le stand de l'association.

Pour déposer les objets (le faire si possible avant le 7 septembre) à la mairie ou chez M. Roumens

## Inter - Associations : Vide greniers

Tout est prêt pour ce grand "Vide- Greniers" ouvert aux particuliers

**Le dimanche 10 septembre 2006.**

**De 9 h à 18 h pour les chineurs**

Nous vous attendons tous très nombreux, organisateurs et exposants pour une journée de convivialité autour de ces objets anciens qui rappellent souvent des souvenirs d'enfance

Vous trouverez en outre un stand de l'association Bangui et de l'association Baobab de Bouloc.

La buvette organisée par l'Inter Associations avec café et boissons, grillades et frites seront à votre disposition toute la journée.

## Club Bouliste Villaudricain.



Le dernier challenge inter-villages se passera à Villaudric le samedi 09 septembre . Il commencera à 14h30 et se déroulera en quatre parties.

Pour information : Fronton est en tête suivi de Bouloc et enfin Villaudric ferme la marche.

**LE BUREAU**

## C'était la Fête !!!!.....

Félicitation au Comité des fêtes d'avoir rendu au village ces 3 jours de fêtes.

Quel dommage que vendredi le temps est été aussi mauvais, de l'eau nous en avons besoin mais pas ce week-end là.

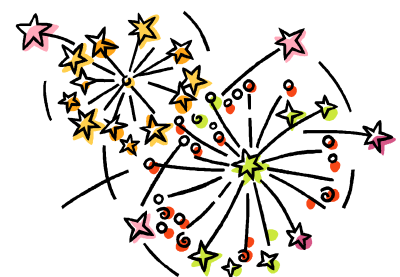
Samedi tout le monde a été satisfait de la soirée,

repas et surtout de l'orchestre dans la tradition des fêtes de village qui ont permis de danser très tard dans la nuit.

Dimanche dans la tradition respectée à Villaudric : Messe du souvenirs et dépôt de gerbe suivi de l'au-bade et de l'apéritif concert,

le concours de boule qui est toujours apprécié a compté 40 triplettes il y avait du monde sur la place !!!!

Le temps a été enfin de la partie et le feu d'artifice a pu être tiré et quel feu d'artifice !!!! **Magnifique.** La soirée s'est terminée au son de l'orchestre TRIHOM



# 6<sup>ème</sup> Fête du terroir le 1<sup>er</sup> octobre 2006 & Forum des Associations

Dès 10 heures du matin sur la place Emile Bordes,  
la rue Pierre Fauré et le parking de la salle des fêtes

Exposition / Vente des produits du terroir par les viticulteurs, commerçants, producteurs, artistes locaux.....

Exposition de voitures anciennes, de vieilles motos et vieux vélos (avec costumes d'époque).

Exposition de métiers anciens : Vannier, Forgeron, Fondeur, Ciseleur, Tapisier sur meuble, Sabotier, Dentellière et comme animation une minoterie à l'ancienne : moulin traditionnel avec meules en pierre de 1m30 de diamètre avec tous ses accessoires et transmissions; un tracteur agricole ancien ou un moteur fixe pour l'entraîner ; Blutoir ancien à manivelle restauré et fonctionnel, réchauds, chaudrons, et autres accessoires nécessaires à la cuisson sur place du millas. Animé par 5 membres de l'association "Le Pastel" en costume traditionnel de meunier.

A la salle des fêtes exposition d'avions et d'hélicos d'aéro modélisme.

Expositions artistiques : compositions florales et créations diverses par les artistes locaux. RIZÛ TAKAHASHI Céramiste Japonais exposera des céramiques contemporaines pour la cérémonie du thé

Salle de l'Amitié Villaudricaine exposition de peintures sous verre par les membres de l'Amicale Loisirs

Expositions de photos sur le thème des animations au village avec la participation de Vill@-Clic.

Promenades en Calèche.

Promenades en motos Goldwin gratuites pour les enfants et les adultes.

Toute la journée, les associations Villaudricaines présenteront leurs activités, venez les découvrir !!!

# PROGRAMME DE LA JOURNÉE

- 08 H 30 :** Inscriptions pour le concours de pétanque en tête à tête ouvert à tous participation 3 € par joueur..
- 10 H 00 :** Ouverture des stands.
- 11 H 30 :** Apéritif.
- 12 H :** Repas sous chapiteau avec les produits du terroir, paëlla et pizzas.
- 14 H 00 :** Inscriptions au concours de Pétanque en doublettes formées ouvert à tous. Jet du but à 14h30 (6 € par doublette).
- 15 H 00 :** Jeu de piste découverte du patrimoine (départ sur la place).

**Repas de midi sous chapiteau,  
dégustation des produits du terroir  
et Paëlla géante**

**Toute la journée sera animée par le groupe  
Folklorique du « Poutou de Toulouse »  
avec son académie de "Bodégas"  
au répertoire très festif.**

**NOUS VOUS ATTENDONS  
NOMBREUSES  
ET NOMBREUX**

## Amitié Villaudricaine

### ACTIVITES

### PROCHAINES

Bonjour à tous ; les vacances se terminent, nous reprenons nos activités :

**Mercredi 6 septembre** : Reprise du **SCRABBLE**, tous les mercredis à 14 h.

**Vendredi 8 septembre** : Reprise des rencontres du vendredi au club à 14 h

**Samedi 9 septembre** : Fête Départementale à MONTREJEAU

Le matin, jeux et concours, repas, après-midi, Grand Bal avec l'orchestre Génération Musette. Prix de la journée : 23 € sans le transport, ou 30 € transport compris. Inscriptions auprès de Roger Chorches, tél : 05 61 82 48 80.

**Lundi 11 septembre** : à 10 h, au club, réunion d'information : **ATELIER ME-MOIRE**. Cette réunion est gratuite et ouverte à tous : venez nombreux vous informer ! L'Atelier fonctionnera ensuite tous les lundis de 10 h à 11 h 30, pendant 10 semaines à compter du 18 septembre. Il est réservé aux plus de 60 ans et ne coûtera que 32 €, grâce à la subvention de la Mairie.

**Jeudi 14 septembre** : **Goûter** d'anniversaire pour les membres du club nés en août et septembre et octobre, avec petit loto.

Du **mardi 10 au jeudi 12 octobre** :

### **VOYAGE EN PROVENCE.**

Au programme : Salon-de-Provence, la savonnerie Marius Fabre, créée en 1900 et son musée du savon, Maussane et son moulin à huile du 17<sup>ème</sup> siècle ; Le Paradou, reconstitution d'un village de Provence avec ses 400 santons ; Fontvieille et le Moulin de Daudet ; Saint-Rémy et son célèbre marché de Provence, la Cave de Romanin, les Antiques, Glanum ; les Baux de Provence ; Arles, ses Arènes et les Alyscamps ; le Pont du Gard, inscrit au patrimoine mondial de l'Unesco.

**Il reste quelques places, inscrivez-vous vite !**

**Jeudi 19 octobre** : Petit loto.

**Dimanche 29 octobre** : à 15h à la Halle aux Grains, Opérette « **Les Cloches de Corneville** ». Le prix de groupe est de 33 €, en première série. Pas de bus, mais co-voiturage possible. S'inscrire auprès de Roger Chorches, 05 61 82 48 80.

**Jeudi 23 novembre** : **Visite d'AIRBUS**, une sortie très attendue, avec, au programme, l'A380 et Concorde. Départ en bus à 12 h 30, retour vers 17 h 30. Le prix de la sortie est de 25 €. Inscriptions dès maintenant auprès de Roger Chorches, tél 05

### **NOS MAMIES AUX FOURNEAUX.**

Maryse, Paulette et Renée vous proposent d'organiser des échanges de recettes et de les mettre en pratique. Ressortez de vos buffets vos recettes d'autrefois, faites-les vite passer à Maryse (05 61 82 13 63), et rendez-vous le vendredi 22 septembre dès 9 h le matin pour la réalisation, ensemble, de nos premiers plats : ils seront dégustés sur place à midi !

### CREATION

### d'une NOUVELLE

### ACTIVITES

**La recette du mois : LA GARBURE** - La plus savoureuse soupe du piémont pyrénéen dont il existe plusieurs variantes. Une des plus célèbres : la garbure béarnaise d'Oloron Ste Marie.

**Ingrédients** : 4 à 6 litres d'eau – 5 pomme de terre (variété friable) – 1 jarret de jambon séché – 4 manchons de canard confits ou/ et saucisse confite (1 par personne pour accompagnement) – 1 chou vert – 4 oignons doux (de Trébons) – 2 carottes – 200 à 300 g de haricots secs de maïs ou tarbais – 3 gousses d'ail – 2 cuillerées à soupe de graisse de confit – aromates (thym, marjolaine, etc.) – sel – poivre moulu ou piment séché.

**Préparation préliminaire** : Précuisson du jarret de jambon 1 à 2 h à petite ébullition, jeter l'eau. Enlever les grosses cotes du chou, le blanchir à part. Faire tremper les haricots à l'avance s'ils sont secs. Trancher les oignons et les carottes, faire revenir à la graisse de confit.

**Cuisson** : Dans une grande marmite à fond épais, placer le jarret, les oignons et les carottes rissolés, les haricots de maïs, 2 gousses d'ail dégermées. Ajouter l'eau, saler et laisser cuire environ 2 heures doucement en écumant régulièrement la surface. Ajouter ensuite les pommes de terre, le chou blanchi coupé, les manchons de canard dégraissés. Vérifier l'assaisonnement, couvrir et laisser mijoter environ 1h à 1h30. A la fin ajouter une "aillade"; hacher 2 gousses d'ail après les avoir blondies à la graisse. Servir dans des assiettes calottes. Poser un manchon de canard préalablement doré à la poêle et dégraissé, un peu de jarret de jambon puis la garbure avec ses légumes. Nota : recette extraite de : "Gastronomie du terroir" de Henri Combret et transmise par Thierry Guyet.

*Amicale Loisirs Villaudric*

**amicale  
loisirs  
Villaudric**

**SAISON 2006 - 2007**

**RENTREE LE 18 SEPTEMBRE**

(Les cours peuvent être supprimés par le bureau si le nombre de participants est insuffisant)

**ADOS et ADULTES**

**GYMNASTIQUE**: salle des fêtes de Villaudric

Le mardi matin de 9h15 à 10H15 (gym tonique) et de 10h15 à 11H15 (stretching)

Le mardi soir de 19h00 à 20H00 (gym tonique) et de 20h00 à 21H00 (gym tonique)

Le jeudi soir de 19h00 à 20h00 (gym tonique) et de 20h00 à 21H00 (gym tonique)

Le vendredi matin de 9h15 à 10H15 (gym tonique)

**PEINTURE ET ENCADREMENT** : salle des aînés

le mardi après-midi à partir de 14 heures

**MARCHE** : le dimanche matin à 8h30 (rendez-vous salle des fêtes)

**ANGLAIS** : Salle rose des Associations (face au café le St Julien)

Le lundi matin de 9h15 à 10H15 (débutants) et de 10h15 à 11H15 (intermédiaire)

Tous les participants se présenteront le 18 septembre à 9h15, afin que l'intervenant établisse les groupes suivant le niveau.

**TARIFS** : Adhésion + assurance **10€ par personne** (payables à l'inscription)

	<b>Gymnastique</b>	<b>Langue</b>	<b>Langue + gym</b>
<b>Cotisation Mensuelle</b> <i>Payable début de période</i>	<b>20 €</b>	<b>15€</b>	<b>30€</b>
<b>Cotisation trimestrielle</b> <i>Payable début de période</i>	<b>50 €</b>	<b>35€</b>	<b>70€</b>
<b>Cotisation Annuelle</b> <i>Payable début de période</i>	<b>120€</b> <b>Possibilité (3X45)</b>	<b>80€</b> <b>Possibilité (3X30)</b>	<b>160€</b> <b>Possibilité (3X60)</b>

**Inscriptions au début des cours.**

Pour tout renseignement vous pouvez téléphoner à

**ARTICO** Joseph : 05 61 82 48 89

**HILAR** Lisou : 05 61 82 91 04

**LHEMANN** Carole : 05 61 82 44 32

**MANNEVILLE** Josselyne : 05 61 82 46 96

## C.I.J. Villaudric Football

---

### Saison 2006/2007

Suite à l'Assemblée générale du CIJV qui s'est déroulée en juin voici le bureau :



Président : Alain BUREAU  
 Vices - Prés : Richard CAMUS et Jean François BREGAIL  
 Trésorière : Sabrina FROMENT  
 Secrétaire : Gérard ROBERGE  
 École de Foot : Catherine MARZELIERE, Ghyslaine PENDARIES, Valérie LAFFONT  
 Collaborateurs : Christian ADELLE, Eric RECHOU, Gérard PRADEAU, Jean Pierre MAUREL  
 Éducateurs : Jean Michel HUBERT, Pascal FOURCADE, Manuel MACHADO, Richard DEARO, Bruno SPETTEL, Thibault NOUGAROLLES, Christophe ENFANTI  
 Éducateurs de l'Entente FRONTON : Manuel PREVOT, Yoann GIL, Bernard BAURENS.

Nous démarrons la saison de foot en vous présentant les Équipes de Villaudric

- Les filles en PH ( ligue) - Les -18 ans ( bientôt des seniors)
- Les -15 ans en entente avec Fronton - Les -13 ans en entente avec Fronton
- Les benjamins - Les poussins - Les débutants
- et les vétérans

Si vous désirez participer à la vie du club vous pouvez nous contacter au 05 61 82 36 79

Les inscriptions auront lieu le mercredi 6 septembre et le mercredi 13 septembre au stade Chistophe Clamens à Villaudric de 15h00 à 18h00: Bonne rentrée

#### LE PRESIDENT

## ACCA Villaudric

---

L'assemblée générale de l'ACCA qui s'est déroulée au mois de juin a reconduit les membres sortants à l'unanimité.

Composition du bureau :

- Président : Parise Denis
- Vice président : Adelle Christian
- Secrétaire : Gardin Frédéric
- Secrétaire adjoint : Stival Joel
- Trésorier : Ramboer Philippe
- Trésorier adjoint : Guitard Georges

Lors de cette assemblée, il a été décidé de déplacer la réserve qui était située sur l'ancienne Route de Fronton.

La nouvelle réserve sera située, à compter de septembre 2006, autour de l'habitation de « La Busquette », la route la délimitant.

Les panneaux de réserve seront mis en place en conséquence.

Un arrêté préfectoral statuant toutes les réserves de chasse de notre commune est à l'affichage en Mairie.

**Nous rappelons à nos adhérents que le règlement intérieur doit scrupuleusement être respecté, notamment en ce qui concerne la distance de 150 mètres de toute habitation.**

Le 16 septembre 2006 à 21H sera organisé un concert de trompes de chasse dans l'église de Fronton.

Le 24 mars 2007, les ACCA de Villaudric et Fronton (AICA des Vignes) organisent un spectacle du DUO des NON à la salle des Fêtes de Fronton.

Les modalités d'inscriptions seront communiqués dans un prochain bulletin.

Le bureau de l'ACCA souhaite une bonne ouverture à tous les chasseurs.

Le Bureau.

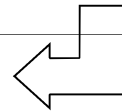
*Si Villaudric m'était conté : AUJOURD'HUI*



Les premiers travaux de construction de la médiathèque et de l'extension de l'école élémentaire ont débuté le 12 juillet. Avant les vacances, l'entreprise de gros œuvre "l'Occitane de construction" a réalisé et coulé les fondations.



La commémoration du 14 juillet n'a pas attiré la grande foule, mais les fidèles étaient toujours au rendez-vous.



Fidèle au souvenir, la Commune a commémoré le 62<sup>ème</sup> anniversaire du Massacre du 20 août 1944. Une foule nombreuse et recueillie a assisté à la cérémonie religieuse célébrée par M. le curé Pierre Dintilhac avant de se rendre à la plaque commémorative

ou une minute de silence a été observée à la mémoire des 19 victimes de cette tragédie. On voit le cortège sortir de l'église avec à sa tête les porte drapeaux des Anciens Combattants; puis la minute de recueillement des officiels à la plaque du souvenir.

## *Si Villaudric m'était conté : Photos d'Hier*



Nous sommes en 1931, le Cardinal Saliège, archevêque de Toulouse est en visite à Villaudric ou il est reçu au presbytère par M. le Curé Eugène Bernon. Nous le voyons ici arrivant à l'église accueilli par le Docteur Arnoul, Maire de Villaudric.



**Eugène Bernon** succède à l'abbé Léopold Viaule le 20 septembre 1925. Son installation fut présidée par M. Crocherie, curé-doyen de Fronton. Il décède en septembre 1946 et son successeur sera l'abbé Souldadier.



**Abbé Léopold VIAULE** installé le 13 octobre 1907. Il venait du Terme. Celui-ci vint maintenir le culte à la hauteur où l'avait élevé son prédécesseur, orna l'église de lustres et de statues et dut résigner à ses fonctions en 1925 pour administrer la paroisse de Lardenne.



## *Histoire de la Haute Garonne et sa région.*

L'enseignement des beaux-arts, qui date à Toulouse de la fin du XVII<sup>e</sup> siècle et fut au XVIII<sup>e</sup> l'objet des soins des capitouls, a été rétabli en 1806 sous la forme d'une école municipale, devenue en 1827 l'École des Beaux-Arts et des Sciences industrielles, qui a contribué à former tant de grands artistes. Une école municipale de musique vocale fut créée en 1820, qui fut érigée en 1826 en succursale de l'École de Paris et est devenue en 1884 Conservatoire municipal, succursale du Conservatoire national, pépinière de grands artistes, elle aussi. Et pour compléter par l'aspect et par l'exemple, l'enseignement reçu des maîtres, Toulouse se pare de précieux musées : Musée des Augustins, installé sous le nom de Muséum du Midi de la République en l'an III, largement remanié et agrandi à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, et riche à la fois en collections archéologiques de l'Antiquité et du Moyen âge et en tableaux ou sculptures de très grande valeur ; Muséum d'histoire naturelle, ouvert en 1865, dans les bâtiments des Carmes, à côté du Jardin des Plantes, établi au début du premier Empire; Musée Saint-Raymond, enfin, installé d'abord par la Société archéologique, inauguré en 1892 et qui mérite d'être appelé le Cluny toulousain.

A ce tableau rapide des progrès matériels et intellectuels amenés par le XIX<sup>e</sup> siècle dans le département, il est malheureusement une ombre regrettable; c'est la diminution de la population. Il semblerait qu'un accroissement de prospérité, que l'augmentation incontestable de l'aisance moyenne aient dû se traduire par une augmentation du nombre des habitants.

Il faut constater le contraire, du moins depuis plus d'un demi-siècle. Jusqu'en 1851, en effet, le développement est normal. Au dénombrement de l'an VIII (1800) l'on compta 405 574 habitants ; mais si l'on considère seulement les quatre arrondissements qui ont constitué le département après 1808, ce chiffre doit être ramené à 345 029. Les dénombrements ultérieurs montrent une progression régulière jusqu'en 1866; le chiffre atteint est alors de 493 777. Mais ensuite on ne constate plus que des diminutions, assez lentes d'abord (481 169 encore en 1886), plus rapides dès la fin du siècle. Le chiffre total est tombé en 1911 à 432 126 ; en 1921, à 424 582. La densité de la population dans le département descend de 75,9 en 1876 à 66,6 en 1921.

La diminution est donc bien nette. Elle est en réalité plus grande encore qu'il ne paraît par ces chiffres totaux ; car une certaine compensation est fournie par l'accroissement de la ville de Toulouse qui, comme toutes les grandes villes, a vu croître sa population dans des proportions considérables ; et cet afflux, résultat de l'attraction exercée sur la région tout entière, amène ainsi dans la Haute-Garonne bon nombre d'habitants nés dans les départements voisins. Si donc de la population totale du département l'on soustrait la population de Toulouse, on constate que la décadence a commencé en réalité depuis 1851. De cette date à 1921, en 70 ans, la perte a été de près de 149 000 habitants, c'est-à-dire de plus d'un tiers! Pendant ce même laps de temps, la ville de Toulouse gagnait plus de 72 000 habitants, Ce sont donc bien les campagnes et les petites villes qui voient leur population diminuer avec une vitesse alarmante. Et le phénomène ne se limite point aux cantons plus montagneux ou plus ingrats, il est général ; il est manifeste même dans des pays de vie facile et il n'est pas particulier à notre département. L'augmentation des moyens de communication, la mobilité plus grande, l'attraction exercée par les grandes villes et les régions industrielles ou neuves expliquent sans doute en partie cette dépo-

pulation des campagnes agricoles de notre région ; elles n'expliquent malheureusement pas tout; c'est en effet la diminution constatée des naissances qui donne à ce problème toute sa gravité. Il y a là un gros danger pour notre pays.

La guerre récente a encore aggravé ce mal. La Haute-Garonne, dont les fils ont fait vaillamment leur devoir de Français pendant les tragiques années que nous venons de vivre, a payé sa part du sacrifice en perdant 11.335 des siens. Pertes irréparables pour les parents, inquiétantes pour le pays qui, dans ces récentes années, se couvre de la floraison funèbre des Monuments aux morts. Dans leur éclat ou dans leur modestie, ces monuments sont comme le témoignage matériel de la reconnaissance des vivants envers ceux qui se sont récemment sacrifiés pour nous. Ils sont aussi le plus récent maillon de la longue chaîne qui nous relie au passé.

**Fin.**